

LA LICENCE EN BREF

Accès à la formation

- **1^{re} année :**
 - Bac ou diplôme équivalent
- **2^e année :**
 - Licence 1 Histoire de l'art et archéologie
 - Autres licences 1, sur dossier
 - DUT, BTS adaptés, sur dossier
- **3^e année :**
 - Licence 2 Histoire de l'art et archéologie
 - Autres licences 2, sur dossier
 - DUT, BTS adaptés, sur dossier
- Validation des acquis (VAPP, VAE...)
- Formation initiale et continue

Qualités attendues

- Bonne culture générale

Lieu de la formation

- Pau

Après la licence

- 92% des diplômés de la licence Histoire de l'art et archéologie poursuivent leurs études

Durée de la formation

- 3 ans - 6 semestres de 13 semaines
- ≈ 19 h hebdomadaires - 500 h/an

Organisation des enseignements

- Cours magistraux
- Travaux dirigés (30 étudiants maximum)
- Stage en 3^e année

Contrôle des connaissances

- Contrôle continu + examen à chaque fin de semestre

Langues vivantes

- Obligatoires à chaque semestre

Mobilité internationale

- Possible grâce à des partenariats avec de nombreuses universités en Europe et dans le monde.

Atouts

- Effectifs limités
- Dispositif d'accueil, d'orientation et d'accompagnement individualisé pour aider à la construction du projet d'étude et professionnel de l'étudiant
- Amélioration constante de la qualité des formations
- Bonne insertion de la formation dans le tissu professionnel
- Liaison permanente avec la recherche
- Pédagogie innovante
- Vie étudiante riche (sport, culture, associations...)

CONTACTS & INFOS PRATIQUES



Contact de la scolarité

Pau

**UNIVERSITÉ DE PAU
ET DES PAYS DE L'ADOUR**

Collège SSH

Bâtiment lettres, langues,
sciences humaines
BP 1160
64013 PAU Cedex

+33 (0)5 59 40 73 38

secretariat.art@univ-pau.fr



+ d'infos

- **La licence Histoire de l'art et archéologie**
<https://formation.univ-pau.fr/l-hist-art-archeo>
- **Les modalités d'inscription**
<https://www.univ-pau.fr/inscriptions>
- **L'Université**
<https://www.univ-pau.fr>
- **La formation continue**
<https://forco.univ-pau.fr>
- **L'orientation et l'insertion pro.**
<https://scuio-ip.univ-pau.fr>
- **Nous rencontrer**
<https://www.univ-pau.fr/nous-rencontrer>
- **La mission handicap**
<https://www.univ-pau.fr/handicap>

LICENCE Histoire de l'art et archéologie



Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Juin 2021



<https://formation.univ-pau.fr/l-hist-art-archeo>



**UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR**

**COLLÈGE SSH
SCIENCES SOCIALES
ET HUMANITÉS**

OBJECTIFS DE LA LICENCE

Cette licence permet d'acquérir des compétences initiales pour appréhender différents types d'œuvres, d'objets et de sites couvrant les périodes de l'Antiquité à nos jours.

L'ensemble des enseignements dispensés permet aux étudiants d'acquérir des connaissances et des savoir-faire professionnels dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire de l'art et du patrimoine. Un choix d'enseignements complémentaires et d'enseignements optionnels, dans le champ disciplinaire ou dans d'autres disciplines, offre aux étudiants la possibilité d'enrichir leur parcours de formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

LA LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

LICENCE 1

Histoire de l'art et archéologie
Pau

LICENCE 2

Histoire de l'art et archéologie
Pau

LICENCE 3

Histoire de l'art
Pau
Archéologie et patrimoine
Pau

Passerelles possibles à partir du semestre 2 (Histoire...)

POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Master à l'UPPA

- ◊ Patrimoine et musées
- ◊ Histoire, civilisations, patrimoine

Master d'une autre université

Française ou étrangère

École supérieure

Sur concours ou sur titres

Concours administratifs

Vie active

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Après une formation adaptée, les études d'histoire de l'art et archéologie offrent de nombreux débouchés professionnels et permettent de s'orienter dans divers domaines.



Patrimoine / Archéologie / Musée

- ◊ Guide-conférencier*
- ◊ Médiateur culturel*
- ◊ Animateur en patrimoine*
- ◊ Archéologue**
- ◊ Conservateur du patrimoine**
- ◊ Attaché de conservation **...



Marché de l'art

- ◊ Antiquaire*
- ◊ Courtier*
- ◊ Galeriste*
- ◊ Expert d'art**
- ◊ Commissaire-priseur**...



Métiers du livre

- ◊ Bibliothécaire*
- ◊ Documentaliste*
- ◊ Conservateur**
- ◊ Editeur**...



Enseignement / Recherche

- ◊ Professeur des écoles**
- ◊ Professeur d'histoire de l'art**
- ◊ Enseignant-chercheur***
- ◊ Chercheur***...

AU NIVEAU LICENCE 1 & 2

Les deux premières années dispensent une formation dans les disciplines « Histoire de l'art » et « Archéologie ».

En troisième année l'étudiant choisit entre deux parcours de spécialisation selon ses objectifs professionnels et/ou de poursuites d'études.

La formation est organisée en unités d'enseignement (UE). Certaines UE obligatoires correspondent à un tronc commun, d'autres optionnelles proposent des matières que l'étudiant sélectionne en fonction de son projet professionnel.

- ◊ Enseignements fondamentaux dans les domaines de :
- ◊ l'histoire de l'art des quatre périodes historiques : Antiquité, Moyen Âge, Temps modernes (XV^e-XVIII^e s.), Époque contemporaine (XIX^e-XX^e s.),
- ◊ l'archéologie antique, médiévale et moderne, théorique et pratique, en privilégiant une sensibilisation aux réalités de l'archéologie actuelle (archéologie d'intervention, paléo-environnement, approches anthropologiques).

- ◊ Enseignements complémentaires permettant aux étudiants d'enrichir leur socle de connaissances et de compétences dans les deux domaines de la formation : art ibérique, arts extra occidentaux, culture architecturale et urbaine, initiation à l'art actuel, arts et techniques, sciences et techniques de l'archéologie, habitat et vie privée, découverte de l'archéologie française, écrits sur l'art, histoire du patrimoine, théorie de l'art et esthétique...

AU NIVEAU LICENCE 3

- ◊ Choix entre 2 parcours de spécialisation :
 - ♦ Archéologie et patrimoine
- ◊ Enseignements fondamentaux dans les domaines de l'archéologie et du patrimoine
- ◊ Enseignements complémentaires : système d'information géographique et bases de données, langues vivantes...
- ♦ Histoire de l'art
- ◊ Enseignements fondamentaux dans les domaines de l'histoire de l'art et de l'esthétique.
- ◊ Enseignements complémentaires : droit du patrimoine, informatique, langues vivantes...